BARRICK

NYSE : GOLD TSX : ABX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les montants exprimés en dollars américains

Kibali continue à briller

Kinshasa, République Démocratique du Congo, le 2 février 2021 – (NYSE:GOLD) (TSX:ABX) La société commune Kibali, gérée par Barrick Gold en RDC, a produit 808,134 onces d'or en 2020, atteignant ainsi le haut de gamme des prévisions de production pour l'année[1].

Cette performance est due à son exploitation souterraine dont la production en minerai a atteint un niveau mensuelle et trimestrielle record en décembre et au quatrième trimestre 2020. Kibali est un leader mondial de l'exploitation minière souterraine automatisée, grâce à des systèmes qui permettent à plusieurs machines autonomes de fonctionner sur les mêmes niveaux de transport et de production, et fournissent une visibilité en temps réel de toutes les opérations ainsi qu'un contrôle automatisé des ventilateurs d'aération. Une technologie de pointe est également exploitée dans les autres services de Kibali et la mise en service réussie d'un analyseur de taille de particules en ligne permettra d'optimiser le broyage fin sur ses broyeurs ultrafins (UFG).

Depuis sa mise en service, Kibali a constamment réduit ses émissions de carbone grâce à ses trois centrales hydroélectriques et, la mise en place d'une surveillance de maintenance prédictive dans ces centrales permettra encore de réduire les temps d'arrêt. Son nouveau système de soutien de l'énergie réactive basé sur des batteries a davantage réduit la dépendance de la mine à l'égard de l'énergie thermique de secours.

Parallèlement, Kibali a continué à se concentrer sur l'exploration et la conversion des ressources, et semble prête à remplacer une fois de plus les onces épuisées par l'exploitation minière, prolongeant ainsi la durée de vie de la mine. Le développement de l'accès au gisement de Sessenge ayant été achevé plus tôt que prévu, son exploitation à ciel ouvert est prévue pour une année de production confortable. Une solide composante à ciel ouvert a été incluse dans le plan de la mine et apportera une flexibilité de traitement supplémentaire à l'usine au cours des 10 prochaines années.

Kibali a conservé ses accréditations ISO 45001 et ISO 14001 en matière de sécurité et d'environnement. Les protocoles de prévention efficace du Covid-19 restent également en place. Ayant fait don en équipements au Gouvernement de la RDC, d'une valeur de plus de $2 millions, pour soutenir la campagne nationale contre la pandémie, Kibali travaille présentement avec l'Institut Nationale de Recherche Biomédicale pour former le personnel médical à diagnostiquer la maladie.

Le Président et directeur général de Barrick, Mark Bristow, a déclaré que la réponse à la pandémie avait une fois de plus démontré la valeur de l'entreprise en tant que partenaire des pays et communautés hôtes.

« Tout en protégeant notre population et notre entreprise de l'impact de Covid-19, nous avons continué à investir dans des projets d'amélioration des conditions de vies des communautés, des programmes de développement des compétences, afin de former davantage de cadres et techniciens congolais, ainsi que dans la mise en œuvre de la deuxième phase de la construction de la route en béton Watsa/Durba. La politique de Kibali consistant à soutenir et à encadrer les entrepreneurs et fournisseurs locaux a créé un nouveau pôle économique dans cette région reculée. L'année dernière, nous avons dépensé plus de $200 millions avec les entreprises locales pour des services tels que le génie civil, les travaux routiers, l'entretien des usines, le camionnage et la restauration, » a-t-il déclaré.

Au cours des dix dernières années, Kibali a injecté $3.4 milliards dans l'économie congolaise sous forme de taxes, de permis, d'infrastructures, de salaires et de paiements aux fournisseurs locaux.



Demandes de renseignement

Président et P D G
Mark Bristow
+1 647 205 7694
+44 788 071 1386

Directeur des opérations Africa et Middle East
Willem Jacobs
+44 779 557 5271

Relations avec les investisseurs et médias
Kathy du Plessis
+44 20 7557 7738
Email: barrick@dpapr.com

Website: www.barrick.com

Notes de fin de document

[1] Sur une base de 100%.

Déclaration de mise en garde sur les informations prospectives

Certaines informations contenues ou incorporées par référence dans ce communiqué de presse, y compris toute information concernant notre stratégie, nos projets, nos plans ou nos futures performances financières ou opérationnelles, constituent des "déclarations prospectives". Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les mots "continuer", "optimiser", "sera", "regarder" et autres expressions similaires identifient les déclarations prospectives. En particulier, le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne: les avantages prévus de l'exploitation minière souterraine automatisée et la stratégie de Barrick en matière d'énergie propre; les futures initiatives d'exploration; le remplacement des réserves épuisées par l'exploitation minière et les éventuelles extensions de la durée de vie de la mine; les améliorations continues de l'efficacité et de la productivité par l'innovation; l'impact positif des protocoles Covid-19 de Kibali en partenariat avec le gouvernement de la RDC; et l'engagement de Barrick envers la RDC et les communautés et l'économie locales.

Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-dessous qui, bien que considérées comme raisonnables par la société à la date du présent communiqué de presse à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des conditions actuelles et des développements prévus, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des éventualités importantes sur le plan commercial, économique et concurrentiel. Des facteurs connus et inconnus pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, et il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations et informations. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités à: les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, du cuivre ou de certains autres produits de base (tels que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité); la nature spéculative de l'exploration et du développement des minéraux; les changements dans les performances de la production minérale, l'exploitation et les succès de l'exploration; le risque de perte due à des actes de guerre, de terrorisme, de sabotage et de troubles civils; les risques associés aux projets qui en sont aux premiers stades de l'évaluation et pour lesquels une ingénierie et d'autres analyses supplémentaires sont nécessaires ; le non-respect des lois et réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité; le calendrier de réception ou le non-respect des permis et approbations nécessaires ; l'incertitude quant à la réalisation, en tout ou en partie, des objectifs d'allocation de capital de la société et du taux d'obstacles internes; les changements dans la législation, la fiscalité, les contrôles ou les règlements des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques, l'expropriation ou la nationalisation de la propriété et les développements politiques ou économiques en RDC et dans d'autres juridictions dans lesquelles la société ou ses filiales exercent ou pourraient exercer leurs activités à l'avenir; l'atteinte à la réputation de la société en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, notamment la publicité négative concernant la gestion des questions environnementales par la société ou ses relations avec les groupes communautaires, qu'elle soit vraie ou non ; les risques associés aux nouvelles maladies, épidémies et pandémies, y compris les effets et les effets potentiels de la pandémie mondiale de Covid-19 ; les litiges et les procédures judiciaires et administratives ; les relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés ; l'augmentation des coûts et des risques physiques, y compris les événements météorologiques extrêmes et les pénuries de ressources, liés au changement climatique ; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants et à la main-d'œuvre dans le secteur minier. Barrick met également en garde contre le fait que ses orientations pourraient être affectées par les perturbations commerciales et sociales sans précédent causées par la propagation du Covid-19. En outre, il existe des risques et des dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minières, notamment les risques environnementaux, les accidents industriels, les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions, les effondrements, les inondations et les pertes de

lingots d'or, de cathodes de cuivre ou de concentrés d'or ou de cuivre (et le risque d'une assurance inadéquate, ou de l'incapacité à obtenir une assurance, pour couvrir ces risques).

Nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective faite par nous ou en notre nom. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse sont assorties de ces mises en garde. Il est fait spécifiquement référence au plus récent formulaire 40-F/formulaire d'information annuelle déposé auprès de la SEC et des autorités provinciales canadiennes de réglementation des valeurs mobilières pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs sous-jacents aux déclarations prospectives et des risques qui peuvent affecter la capacité de Barrick à réaliser les attentes énoncées dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Barrick décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.